



Insigne Basilique Cathédrale Notre-Dame de Chartres

Bienvenue à tous, pèlerins, fidèles et visiteurs.

C'est Marie qui vous accueille dans la maison de son Fils, lieu millénaire de dévotion.

Vous êtes dans un lieu de célébrations et de prière, il est expressément demandé d'observer le **calme et le silence** et d'adopter une **attitude respectueuse**.

Boissons et restaurations devront être consommées à l'extérieur de la cathédrale.

Les animaux ne sont pas acceptés, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, à l'exception des chiens accompagnant les personnes malvoyantes.

Une tenue correcte et décente sera exigée. Pas de tenue transparente, ni de tenue de plage. Les visiteurs ne pouvant pas se vêtir de manière appropriée seront invités à patienter à l'extérieur de la cathédrale. Pas d'image ou de texte ostentatoire sur les vêtements. Par respect pour le lieu, les hommes doivent se découvrir (*chapeau et casquette*).

La mendicité n'est pas permise dans la cathédrale ainsi que dans l'enceinte des grilles. Tout démarchage, sollicitation ou signature de pétition est interdit.

Le personnel de l'église est présent pour vous accueillir, veiller à la sécurité de tous, mais aussi faire respecter le pouvoir de police du clergé affectataire. Tout trouble constaté ou avéré, tout comportement agressif, entraînera une sortie de la cathédrale.

Le labyrinthe est ouvert au pèlerinage méditatif le vendredi de 10h30 à 16h45 en saison d'été, sauf si une célébration ou une fête religieuse est programmée. Le labyrinthe est un chemin invitant à être « pèlerin ». Son parcours s'effectue de manière individuelle.

Nous demandons :

- de ne jamais en faire un objet d'amusement, d'appropriation ;
- d'y avancer à un rythme régulier, sans s'arrêter, attentif au parcours de chacun ;
- de ne pas rester statique sur le centre quand le labyrinthe n'est pas découvert.

L'organisation des visites est soumise à autorisation. À leur arrivée, les guides doivent présenter leur carte professionnelle au stand accueil des groupes. Pour préserver une atmosphère de recueillement et de silence à l'intérieur de la cathédrale, l'emploi des systèmes audiophones est obligatoire pour les groupes de 10 personnes ou plus. Il est demandé une participation aux frais de sécurité de la cathédrale pour chaque groupe de visite guidée.

Pendant les célébrations : les visites de groupe ne sont pas permises. Les visites individuelles sont tolérées dans la discrétion et dans le respect du culte.

Le Plan Vigipirate est appliqué en lien avec la police et la préfecture ; les gros sacs à dos ou les valises sont interdits, ainsi que les vélos et trottinettes.

L'Église ne reçoit ni aide ou subvention, c'est **grâce à vos dons** que vous encouragez l'entretien de l'édifice ainsi que la poursuite de la mission.